

Questions orales

Par contre, je signale qu'en 1966, quand l'opposition était au pouvoir, notre parti a demandé que le pacte de l'automobile soit renvoyé au comité et que le gouvernement libéral de l'époque a refusé de le faire.

M. Mazankowski: C'est honteux!

M. Tobin: Monsieur le Président, il faudrait être un champion de la gymnastique mentale pour suivre la logique tortueuse de la ministre.

L'ÉTUDE DU TEXTE DÉFINITIF

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Une fois de plus, je cite ce que la ministre a déclaré ce matin à l'émission *Canada AM* au sujet du texte détaillé, voici: «Le texte final que le comité obtiendra, sera formulé dans un jargon juridique incompréhensible et ne sera pas aussi clair que le document actuel».

M. Hnatyshyn: Règlement!

Des voix: La question!

M. Tobin: C'est le premier ministre qui a promis un débat en profondeur sur le texte définitif. Est-il d'accord avec sa ministre pour dire qu'il s'agira d'un document rédigé dans un jargon juridique incompréhensible que personne ne pourra ou ne devra comprendre? Ou le premier ministre nous dit-il maintenant qu'il n'entend pas respecter son engagement envers la Chambre, que les Canadiens et les députés sont trop ignorants pour comprendre le texte définitif, et qu'en fait, les conservateurs veulent embobiner le pays et le Parlement avec semblant d'audiences qui se tiennent, à l'heure actuelle, à Ottawa. Est-ce là ce qu'on doit comprendre?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, j'ai également signalé que le gros du texte définitif allait être formé d'environ 1 200 pages d'annexes reliées au Tarif des douanes.

M. Tobin: Raison de plus pour l'examiner.

M. Mazankowski: Vous ne le comprendriez pas.

Mlle Carney: J'attends avec impatience de voir le député lire attentivement toutes les annexes. J'ai déjà précisé que les tarifs en question sont connus des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur concernés et du comité consultatif, et que MM. Reisman et Ritchie ont témoigné devant le comité hier. On aurait pu demander ces annexes, car je suis persuadé que les intéressés auraient cité les 1 200 pages en question.

Les Canadiens souhaitent être informés. Les Canadiens veulent...

M. Tobin: La vérité; le texte...

Mlle Carney: ... que le comité poursuive son travail...

M. Tobin: ... et non une fumisterie ou une machine de propagande.

Mlle Carney: ... qui consiste à se pencher sur l'accord de libre-échange, à entendre des témoins et à présenter son rapport. C'est là l'objet de la procédure parlementaire.

LES PROPOS DE L'AMBASSADEUR CONCERNANT LA POSITION DES OPPOSANTS À L'ACCORD COMMERCIAL

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'ai moi aussi une question à poser à la ministre du Commerce extérieur, après avoir écouté M. Reisman dire: «Une grande partie des arguments des opposants sont comme le grand mensonge dont Joseph Goebbels, le ministre nazi de la propagande, était maître.» Voilà un haut fonctionnaire, un ambassadeur qui gagne 1000 \$ par jour et qui se promène à travers le pays. Ce ne sont pas ses opinions personnelles lorsqu'il est payé un tel montant par le gouvernement, par les contribuables de ce pays. La ministre a-t-elle peur de se lever et de rappeler M. Reisman à l'ordre pour avoir proféré des attaques de ce genre?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je pense que la transcription officielle montrera que M. Reisman faisait ses remarques dans le contexte de ses expériences de membre respecté des Forces armées pendant la Deuxième guerre mondiale.

M. Rompkey: La guerre est finie, Pat.

Mlle Carney: Ce qu'il disait, c'est qu'il a vu pour la première fois cette technique du «grand mensonge» pendant la Deuxième guerre mondiale, alors qu'il servait le Canada dans les Forces armées. Je ne vois rien de scandaleux là-dedans.

Des voix: Bravo!

LA CONVENANCE DES PROPOS

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, nous voilà maintenant dans une situation où la ministre ne se contente pas d'essayer d'expliquer ses propos, mais en plus elle essaie de les justifier. Je voudrais donc demander au premier ministre de ce pays s'il pense que c'est un comportement acceptable de la part d'un de ses principaux fonctionnaires, un homme qui reçoit de grosses sommes d'argent des contribuables et se permet des attaques scandaleuses et personnelles qui font appel au sens de l'infamie que les gens de ce pays ont combattu pendant la guerre?

● (1130)

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai pas lu la transcription des propos auxquels mon collègue fait allusion. Je vais le faire dès que possible et lui répondre comme il convient.